

Le Plan National Stratégique français : principales caractéristiques et positionnement

Jean-Christophe Bureau

Unité Mixte de Recherche PSAE, AgroParisTech-INRAE

PAC 2023-2027 : Les Carrefours de l'Innovation Agronomique, Rennes, 2 mai 2023

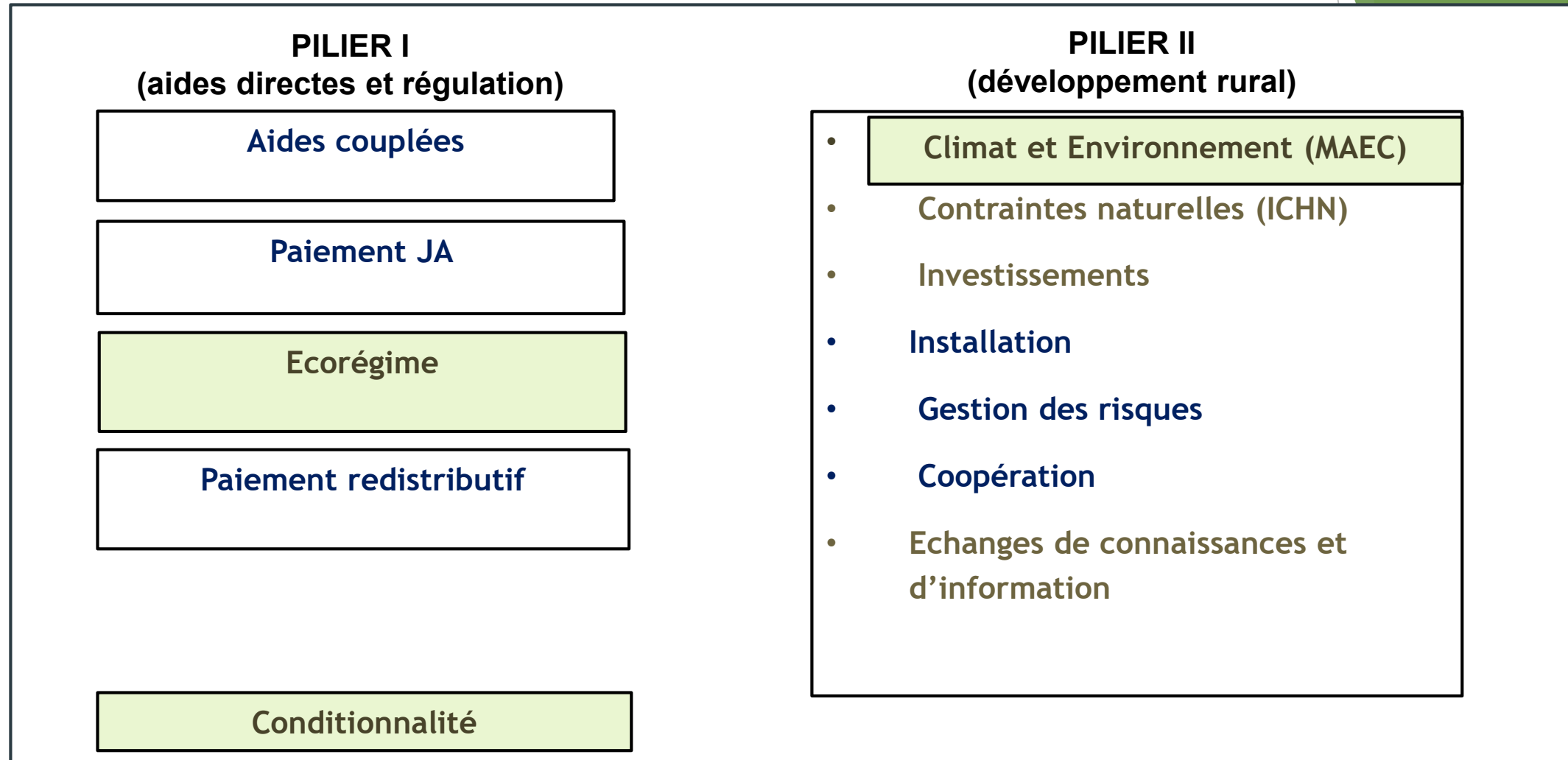
Contexte: la PAC 2023-27

- ▶ Absence de vision partagée au niveau des Etats membres
- ▶ Une PAC de plus en plus à la carte... vers un « plus petit dénominateur commun »
- ▶ Règlements 2021 pour 2023-27: y a-t-il encore un « C » à la PAC?
- ▶ Ce qu'il reste de commun: piliers, principe de conditionnalité, structure des paiements du premier pilier, écorégime
- ▶ Les PSN comme nouvelle structuration de la PAC

Le PSN français

- ▶ Une œuvre littéraire dense ...
- ▶ Gestion : un partage Etat/régions
- ▶ Agriculteurs et surfaces éligibles
- ▶ Paiements directs du premier pilier: base, couplés, jeunes, redistributifs, programmes sectoriels, écorégimes
- ▶ Second pilier: ICHN, MAEC, gestion des risques
- ▶ La conditionnalité

Structure des aides dans le PSN français



L'instrumentation de la PAC 2023-2027 en France (P1)

| PILIER I (aides directes et régulation) | |
|--|--|
| Aides couplées | Révision des modalités d'octroi des aides animales (60€ à 110€/UGB) ; renforcement des aides végétales (protéines) |
| Paie ment JA | Forfait de 4469 €/ha pendant 5 ans |
| Eco-régime | Principale nouveauté 2 niveaux de paiement : ~60 ~€/ha au niveau standard et ~80~€/ha supérieur (110 €/ha pour AB) |
| Paie ment redistributif | 48 €/ha sur les 52 premiers hectares |
| Paie ment de base | 120 €/ha |
| Conditionnalité | Théoriquement renforcée par intégration des trois mesures du verdissement de la PAC 2025-2022 |

Les voies d'accès à l'éco-régime en France

| Trois voies | Pratiques agro-écologiques | | | Éléments favorables à la biodiversité | Certification environnementale |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|---|---|---|
| | Diversité des cultures arables | Non labour des prairies permanentes | Couverture inter-rang cultures pérennes | | |
| Niveau standard (~60 €/ha) | 4 points (grille de points pour différents assolements) | % \geq 80% | \geq 75% | Part des surfaces écologiques (improductives) \geq 7% | Référentiel CE2 et 1 composante du référentiel 3 HVE* |
| Niveau supérieur (~82 €/ha) | 5 points ou + | % \geq 90% | \geq 90% | Part surfaces écologiques \geq 10% | Référentiel 3 HVE |
| Ag Bio (~112 €/ha) | | | | | Certification AB |
| Bonus haies (7 €/ha éligible) | Oui | | | Oui | Non |

* : (1) Biodiversité ; (2) Protection des cultures ; (3) Fertilisation ; (4) Irrigation

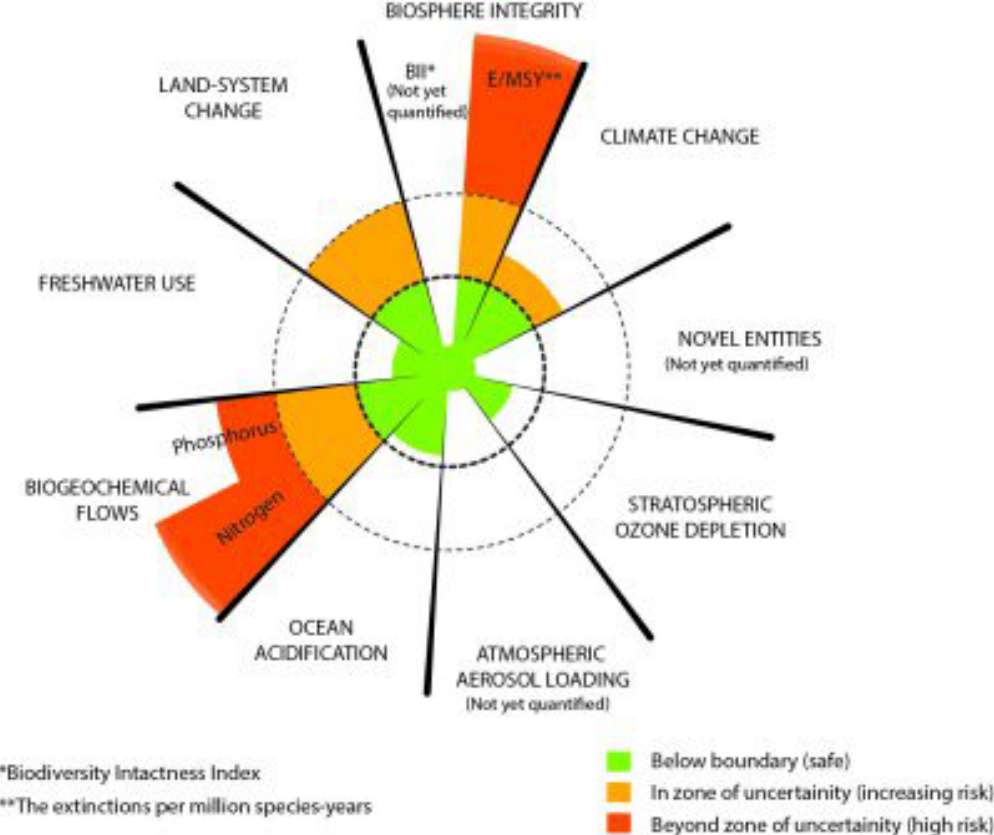
Source : d'après MASA (2022)

Conditionnalité

- ▶ Respect des obligations statutaires (directives)
- ▶ BCAE 1 : Obligation du maintien des prairies permanentes
- ▶ BCAE 2 : Protection des zones humides et des tourbières.
- ▶ BCAE 3 : Interdiction de brulage.
- ▶ BCAE 4 : Bandes tampons le long des cours d'eau.
- ▶ BCAE 5 : Gestion du labour réduisant les risques de dégradation des sols.
- ▶ BCAE 6 : Interdiction de sols nus durant les périodes sensibles
- ▶ BCAE 7 : Rotation des cultures
- ▶ BCAE 8 : Maintien des éléments du paysage
- ▶ BCAE 9 : Interdiction labourer les prairies permanentes en Natura 2000
- ▶ Conditionnalité sociale : certaines décisions pénales ou administratives vis-à-vis du droit du travail entraînent une réduction des aides

Les limites du PSN français

- ▶ En gros.... Peu de changements. Pas de modification majeure des itinéraires techniques à attendre
- ▶ A l'instar de la PAC: ne résout aucun des problèmes existants... toujours une politique de pansement sur pansement
- ▶ Face aux trois *limites planétaires* dépassées imputables à l'agriculture: pratiquement rien sur le climat, mesures très marginales sur la biodiversité (haies...), peu d'impact sur le fléau de la pollution azotée aux coûts sociaux considérables.



Est-ce mieux ailleurs ?

- ▶ Allemagne, Espagne, Pologne : Pas vraiment mieux (IEEP)
 - ▶ Ex: Allemagne: ecoschemes plus exigeants et plus orientés biodiversité; 60% de P2 sur environnement (contre 23% en France si on exclut ICHN). Mais peu de choses sur climat.
 - ▶ Espagne: écorégimes plus ciblés sur biodiversité et rotations. Plus que minimum de 35% requis pour P2 sur environnement. Mais écorégimes moins de 25%, beaucoup de P2 sur « investissement ».
 - ▶ En moyenne P1 représente 75% budget (France 72%)
- ▶ Allemagne: programme pour éliminer les paiements directs d'ici 2027, mais semble appliqué avec un zèle modéré. Pays-Bas: transformation ambitieuse mais réaction politique récente
- ▶ Paradoxe: Ecosse, Pays de Galles, Angleterre, une politique plus en ligne avec l'idée de « public money for public goods »
 - ▶ Angleterre: « Environmental Land Management » même si les choix stratégiques des agriculteurs entre les programmes programmes limitent l'impact (capreform.eu)

A quoi servent vraiment les 14 milliards donnés aux agriculteurs français chaque année ?

Pilier 1:

- ▶ Paiements directs : 7.8 Md€
- ▶ Dont aides couplées : 1.1 Md€
- ▶ dépenses de gestion du marché et aléas 0.3 Md€
- ▶ Total Pilier 1 : **8.1 Md€**

Pilier 2:

- ▶ MAEC : 0.5 Md€
- ▶ ICHN : 1.1 Md€
- ▶ Autres mesures (dont aides installation) 0.5 Md€
- ▶ Total Pilier 2 développement rural : **2.2 Md€**

+ Sécurité sanitaire animaux et végétaux: 0.1 Md€

+ déductions fiscales, allègements charge **>3.8 Md€**

Total: 14.3 Mds€